

Genre du véhicule Machine de travail lourde (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique O & K	Type L 25	Fiche d'homologation N° CH 5597 21
---	-----------------------------	--------------	---------------------------------------

Constructeur ORENSTEIN & KOPPEL AG, Dortmund-Dorstfeld
 Identification "L 25" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à droite, à l'avant latéralement sur la cabine
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur la cabine
 Identification du moteur "FBL 413" à droite, à l'arrière en haut sur la soufflerie, plaquette rivée
 Importateur principal M B A, Maschinen- und Bahnbedarf, Kriesbachstrasse 42, 8600 Dübendorf
 Véhicule homologué 268 038

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique; direction articulée
 Transmission boîte automatique (sous charge), inverseur
 Nombre de vitesses 4 Entraînement toutes roues
 Frein de service air comprimé/hydraulique, à disques, sur toutes les roues
 (air comprimé = 1 circuit; hydr. = 2 circuits)
 Frein auxiliaire mécanique, à disque, sur le cardan resp. sur toutes les roues
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits contrôle niveau/manomètre double/L-témoin combinée

Carrosserie
 pelle
 Nombre de portes 2 Indic. vitesse -
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs -
 Cale 2 = 400x300x230 mm Attelage AR = crochet
 Antivol -

Nombre de places t 1 av centre ar

Dimensions
 Longueur intérieur 7700 Empattements 3100 /
 Largeur *) 2820 Essieu double av ar
 Hauteur Voie av 2180 ar 2180
 Porte à faux lat. Voies av -
 av 2660 ar -
 ar 1940 Braquage s g 10900 d 11000
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - 4050 *)

Moteur
 Marque D E U T Z Type FBL 413
 Construction V Temps 4
 Carburant D Position arrières
 Refroidissement air Nombre cylindres 8
 Alésage 120 Course 125
 Cylindres 11310 CV-impôt 57,60
 Puissance en kW 150 à t/min 2400
 CV 204 DIN
 Bruit. 82 dB/A à t/min 2350 x)
 Silencieux 2 = 865 x Ø 207 mm
 Mesure des gaz Bacharach 3,0 / BOSCH noirçissement 1,3
 Déparasitage - (à 2185 t/min xx)

Poids
 avant 6040 arrière 9640 total 17680
 Poids à vide -
 Charge utile -
 Poids total 17680 *)
 Garantie fabr. 18500
 Dimens. pneus 23.5 - 25 23.5 - 25 (Variantes +)
 Ply/bars 16 / 2,5 16 / 2,5 voir
 Charge 12000 12000 remarques)
 pour V max 40 40

Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 32 km/h
 Vitesse maximale testée 30 km/h

Équipement

Feux de route	M (E)
Feux de croisement	A (E) dans M
Feux de position	R (E)
Feux rouges	SI (E)
Faux stop	
Climoteurs	av HELLA K 12716 ; 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av _____ I (E) ar _____ I (E)
Feux de gabarit	av A (R) _____ I _____ ar R (E) _____
Feux complémentaires	=
Eclairage plaque	1/ séparé à gauche, pour format unique
Essuie-glace	1/ balais _____ avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA el 20005 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (vhc. Spécial) *		
Marque et type	O & K	L 25	
Homologation N°	CH	5597 21	
Carrosserie	pelle		
Places	total	1	avant
Poids à vide	17680		Carburant D
Charge utile	-		CV-impôt 57,60
Poids total	17680		Cylindrée 11310

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Véhicule spécial : largeur 2820 mm, distance depuis le volant vers l'avant 4050 mm poids de service 17680 kg.
- + Variante de pneus : 22,5 - 24 16 PR charge 11800 (2,75) V-max. 40 km/h voies inchangées
23,5 - 25 12 PR charge 10100 (2,00) V-max. 40 km/h voies inchangées
- x) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche : 14 km/h, M4, IA 23,36 = 86 dB/A
à proximité de l'échappement: 98 dB/A à 2500 t/min.
Position du microphone: à 1,2 m au dessus du sol; à 0,5 m de l'arrière du véhicule
- xx) Mesures de la fumée : sous pleine charge selon CEE-24
en accélération libre Bacharach 2,5 à 2500 t/min.

Des bavettes sont obligatoires derrière les roues arrière.

A noter dans le permis de circulation:

- 125 - Autorisation spéciale obligatoire;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 138 - dispositif de protection marqué jaune/noir sur les dents de la pelle;
- 137 - marquage jaune/noir à l'arrière du véhicule;
- 141 - il est obligatoire d'assurer le bras de levage.

Remplace	FH CH 5597 21 du 22.02.77
Puissance en CV / Mesures du bruit / Mesures de la fumée	
(01.03.79)	

• Lieu et date de l'homologation
Zurich, 22.02.77
Frutigen, 26.02.79

Service fédéral d'homologation